

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes



*Inscrit au Tableau de l'Ordre des
Experts Comptables de la Réunion*

ILE DE LA REUNION TOURISME

I.R.T.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**Place du 20 décembre 1848 – BP 615
97 472 SAINT DENIS CEDEX**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **Ile de la Réunion Tourisme**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- L'amortissement des immobilisations
- Les dépréciations au bilan (dépréciations de créances, provisions pour risques et charges)
- La séparation des exercices (charges constatées d'avance, fonds dédiés)
- Les mises à disposition

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Hervé CLAIN
Expert Comptable Saint Denis, le 18 novembre 2010
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

Hervé CLAIN
Commissaire aux comptes



BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

ACTIF	31/12/09			31/12/08
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	272 446,44	218 895,71	53 550,73	23 222,54
- fonds commercial (1)				
- autres	101 519,71	76 142,03	25 377,68	55 111,98
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions	77 957,48	77 957,48		
- Installations techniques, matériels et outillage industr.	181 162,83	91 444,66	89 718,17	45 525,78
- Autres	1 155 270,90	686 307,20	468 963,70	185 139,50
- Immobilisations corporelles en cours				19 834,18
- Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
- Participations	150 805,25		150 805,25	
- Créances rattachées à des participations				
- TIAP				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres	63 462,25		63 462,25	60 000,00
Total I	2 002 624,86	1 150 747,08	851 877,78	388 833,98
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- Matières premières et autres approvisionnements				
- En cours de production (biens et services)				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises	5 721,82		5 721,82	
Avances et acomptes versés sur commandes	82 786,43		82 786,43	70 552,40
Créances : (3)				
- Créances clients et comptes rattachés	194 818,23	1 035,02	193 783,21	34 401,28
- Autres	7 478 371,60	98 039,73	7 380 331,87	3 701 469,64
- Capital souscrit, appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
- Actions propres				
- Autres titres				
- Instruments de trésorerie				
Disponibilités	120 757,60		120 757,60	0,84
Charges constatées d'avance (3)	225 555,16		225 555,16	184 443,50
Total II	8 108 010,84	99 074,75	8 008 936,09	3 990 867,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 110 635,70	1 249 821,83	8 860 813,87	4 379 701,64
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
3) Dont à plus d'un an (brut)				

Hervé CLAIN
Expert Comptable

ILE DE LA REUNION TOURISME

PASSIF	31/12/09	31/12/08
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- réserves réglementées		
- autres (4)		
Report à nouveau	-157 229,29	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-461 151,43	-157 229,29
Subventions d'investissement	685 605,97	165 263,88
Provisions réglementées		
Total I	67 225,25	8 034,59
PROVISIONS		
Provisions pour risques	188 600,00	
Provisions pour charges		
Total II	188 600,00	0,00
FONDS DEBIES		
Sur subventions de fonctionnement		38 916,47
Sur autres ressources		
Total II I	0,00	38 916,47
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 729 852,20	232 575,12
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 467,97	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 792 597,00	3 504 818,13
Dettes fiscales et sociales	709 021,95	309 243,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	349 049,50	286 113,78
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	8 604 988,62	4 332 750,58
Ecart de conversion Passif V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III +IV+V)	8 860 813,87	4 379 701,64
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	8 604 988,62	4 332 750,58
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	4 729 852,20	232 575,12
(3) Dont emprunts participatifs		

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes
 3, Rue Crémont - 97400 St Denis
 Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
 Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

COMPTE DE RESULTAT

POSTES	31/12/09	31/12/08
Produits d'exploitation (1) :		
Ventes de marchandises	3 258,34	
Production vendue - biens		
- services	361 778,98	51 626,45
Montant net du chiffre d'affaires	365 037,32	51 626,45
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 988 980,70	10 315 497,81
Reprises sur provisions (et amortissements),transfert de charges	118 861,42	64 960,08
Autres produits	4 980,71	5 131,34
Total I	11 477 860,15	10 437 215,68
Charges d'exploitation (2) :		
Achats de marchandises	4 658,03	
Variation de stock	-745,95	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes *	7 980 190,98	8 079 783,80
Impôts, taxes et versements assimilés	166 413,45	57 280,82
Salaires et traitements	2 629 135,70	1 868 327,56
Charges sociales	692 265,77	365 012,65
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	273 411,82	146 912,27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	99 074,75	26 353,48
Dotations aux provisions	188 600,00	
Autres charges	21 632,50	28 020,74
Total II	12 054 637,05	10 571 691,32
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	-576 776,90	-134 475,64
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	13 485,81	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	23 703,07	

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ILE DE LA REUNION TOURISME

Produits financiers :		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations, transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	0,00	0,00
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	107 235,17	2 558,22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	107 235,17	2 558,22
2- RESULTAT FINANCIER (V - VII)	-107 235,17	-2 558,22
3- RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-684 012,07	-137 033,86
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	5 879,77	1 005,77
Sur opérations en capital	202 278,82	21 548,52
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges		
Total VII	208 158,59	22 554,29
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	24 214,42	3 833,25
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	24 214,42	3 833,25
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	183 944,17	18 721,04
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+ III +V + VII)	11 686 018,74	10 459 769,97
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 186 086,64	10 578 082,79
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	-500 067,90	-118 312,82
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	38 916,47	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		38 916,47
EXEDENT OU DEFICIT	-461 151,43	-157 229,29
* Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier	34 355,40	8 421,62
- redevances de crédit-bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

Hervé CLAIN
Expert Comptable

Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ILE DE LA REUNION TOURISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2009

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total est de 8 860 814 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un déficit de 461 151 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISQUES DE L'EXERCICE

Le premier exercice comptable 2008 a été marquée par la reprise des activités du CTR, association mise en liquidation, l'exercice 2009 est caractérisée elle par le transfert des activités de la Maison de la Montagne et de la mer au 1^{er} janvier, d'où l'intégration de l'ensemble du personnel à cette même date.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont reprises en résultat au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes. Le montant reçu pour l'exercice 2009 s'élève à 719 121€.

DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Les dépréciations de l'actif : elles concernent essentiellement une créance de 2008 sur un prestataire dont le recouvrement apparaît compromis. La créance détenue sur le CTR au 31.12.09 a été intégralement dépréciée.

Les provisions inscrites au passif (provision pour risques et charges) : une provision pour risques a été constituée suite à un procès en cours (appel d'offres datant de 2008).

FONDS DEDIES

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les logiciels et autres immobilisations incorporelles achetés à des prestataires de services en informatique sont amortis sur 1,2 et 3 ans.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais financiers n'ont pas été activés.

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plan d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens ; ceux-ci correspondent au mode linéaire.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé. Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Installations techniques, matériel et outillage : 3- 5 ans
- Installations générales : 3- 6 ans
- Matériel de bureau, informatique : 3 ans
- Mobilier : 5- 10 ans

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 092 09033 - APE : 741 J

IMMOBILISATION FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste « Autres créances » regroupe notamment les subventions restant à recevoir au 31/12/09.

DETTES

Principalement, on relève :

- Le poste « Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit »- il s'agit notamment d'une cession de créances « loi dailly » ;
- Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2009, ainsi que les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos.
- Le poste « Dettes fiscales et sociales »- Il s'agit principalement des cotisations sociales de dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, et des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.
- Le poste « Autres dettes »- Essentiellement, les opérations de décembre ou 4^o trimestre des prestataires city- break, ainsi que le loyer des locaux à Paris.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PRODUITS/ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges concernent essentiellement des biens et services d'exploitation qui sont imputables à l'exercice 2010.

CHARGES A PAYER

- Dettes financières : 23 042
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 153 864
- Dettes fiscales et sociales : 247 110
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :

PRODUITS A RECEVOIR

- Fournisseurs- avoirs à recevoir : 15 777
- Personnel et comptes rattachés : 5 100
- Cotisations adhérents : 4 950
- Remboursement Douanes : 3 652

EFFECTIF

L'effectif moyen mensuel a été de 69 personnes ; l'effectif au 31 décembre 2009 est de 70 personnes en activité.

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES (Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, art.20)

- Rémunérations : 224 606
- Avantages en nature : 4 226

DROITS INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le DIF a été institué par la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004. Cette loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital-temps de formation de 20 heures minimum par an, cumulables sur une période de 6 ans.

Les droits au DIF acquis aux salariés transférés à l'IRT (ex CTR et MMM) ont été repris par l'Association. Au 31 décembre 2009 le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis est de 6 183 heures, et le volume d'heures utilisées en 2009 est de 0 heures.

COMMODAT

REGION REUNION

Mise à disposition des ressources et moyens techniques pour la gestion de la plateforme E- tourisme SOUBIK.

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Mise à disposition du local sis rue Rontaunay avec pris en charge de l'eau et l'électricité.

RELAIS DEPARTEMENTAL DES GITES DE France

Mise à disposition gratuite au profit de l'IRT des matériels appartenant à cette association selon la convention de mise à disposition de matériel datée du 29 juin 2009 conclue pour un an à compter du 1^{er} janvier 2009 et renouvelable par tacite reconduction tous les ans.

Aucune valorisation de ces mises à disposition n'a été communiquée à l'association.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à 54 240 €, se décomposant comme suit :

- Contrôle légal des comptes : 32 550
- Diligences directement liées à la mission du CAC : 21 700

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE PROVISIONS

	Provisions réglementées	Provisions pour risques et charges	Dépréciations	TOTAL
Montant au début de l'exercice			26 353	26 353
Dotation de l'exercice		188 600	99 075	287 675
Reprises de l'exercice			26 353	26 353
Montant à la fin de l'exercice		188 600	99 075	287 675

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	141 069	737 733	60 000	938 802
Acquisitions immobilisations MMM	209 233	308 149		517 382
Acquisitions, créations, apports reçus et prêts accordés	23 665	404 583	154 268	582 515
Cessions, mises hors services, apports effectués et remboursements sur prêts		36 073		36 073
Valeur brute à la fin de l'exercice	373 966	1 414 391	214 268	2 002 625

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
 3, Rue Crémont - 97400 St Denis
 Tél : 0262 94 84 19 - Fax : 0262 21 44 48
 Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Amortissements pour dépréciation	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	TOTAL
Amortissements cumulés au début de l'exercice	62 734	487 234	549 968
Acquisitions MMM	135 367	208 237	343 604
Dotations pour dépréciation linéaire	96 934	176 477	273 412
Dotations pour dépréciation dégressive			0
Dotations pour dépréciation exceptionnelle			0
Cessions et mises hors services		16 239	16 239
Reprises sur amortissements			0
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	295 035	855 710	1 150 745

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D' UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts (1)			
- Autres immobilisations financières	63 462		63 462
ACTIF CIRCULANT			
- Créances clients et comptes rattachés	194 818	194 818	
- Autres créances	7 478 372	7 478 372	
- Charges constatées d'avance	225 555	225 555	
TOTAL GENERAL	7 962 207	7 898 745	63 462
(1) Dont prêts participatifs			

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
- Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	4 729 852	4 729 852		
- Emprunts et dettes financières diverses (1)				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 468	24 468		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 728 564	2 728 564		
- Dettes fiscales et sociales	707 390	707 390		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Autres dettes	350 365	350 365		
- Produits constatés d'avance				
TOTAUX	8 540 639	8 540 639		
(1) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires (HT) et après déduction des rabais, remises et ristournes accordés), ne tient compte d'aucune subvention.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DESIGNATION	31/12/09	31/12/08	VARIATION	
			MONTANT	%
- Insertion pub guides	47 559	51 626	-4 068	-8%
- Meublés- clés vacances	39 060			
- Centrale de réservation City- break	278 418			
TOTAUX	365 037	51 626	-4 068	

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J